

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 39

Artikel: La guierra
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200466>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fichue surveillance. — Bébé entre au salon, un grand coutelas à la main :

— Vois, maman, comme on me surveille mal, j'ai de nouveau pu attraper le couteau à découper.

Le docteur pressé. — Dans le cabinet d'un praticien très couru et qui n'a pas une minute de loisir.

— Que je suis heureuse de vous rencontrer, cher docteur. Nous allons passer quelque temps à Gimel-les-Bains. L'air y est bon, n'est-ce pas ?

— Excellent, madame, excellent. A Gimel, on peut devenir en très peu de temps centenaire.

Plus bruyant que le tonnerre. — Un mari à sa femme :

— N'as-tu pas eu peur, chère bonne, cet après-midi, du fracas de ce terrible orage ?

— Je n'ai rien entendu.

— Pas possible !

— Je t'assure. J'avais quelques amies à mon thé et la causerie était très animée.

Ce tonnerre de Sami !



— Hein !... François !... regarde-voilà... Je crois bien qu'on voit des pas dans la neige.

— T'emballe si ce n'est pas vrai ! Gage que c'est encore ce tonnerre de Sami qui est en braconnage.

— Pardi ! bien sûr ; c'est tout à fait ses pieds.

— Oh ! mais, vous savez, caporat, avet lui, faut se méfier. C'est un tout fin.

— Je sais bien, mais on est aussi fin que lui. D'ailleu, y a pas à se tromper, les pas sont bien marqués.

— Mais d'où diable venait-y ? Regardez-voilà, caporat, on dirait qu'y venait de M... ; c'est drôle, tout de même.

— Viens toujours, François, tant qu'on voit les pieds marqués, c'est qu'on est sur la piste... Crac !... Voilà qu'on ne voit plus rien, à présent. Ça ne fait rien, suivons toujours ;... y n'est pas bien loin.

— Vous croyez, caporat ?

— Tant qu'à moi, j'en suis sûr.

— C'est que, voyez-vous, avec Sami, on ne sait jamais bien à quoi s'en tenir. On le croit ici : va je t'en fiche, il est là.

— T'inquiète pas, François, je te dis ; viens toujours.

Tandis que les deux gendarmes continuaient la poursuite dans la direction que leur avaient indiquée les traces de pas dans la neige, Sami était tout à l'opposé.

Vers midi, il rentrait en ville. Sous son ample pélerine se dissimulait un lièvre magnifique. Il le portait tout droit à madame la préfète, qui le payait largement et le remerciait beaucoup... au nom de M. le préfet.

Et les deux gendarmes battaient toujours la campagne.

— Tonnerre ! ! clamait le caporat, où ce diable de Sami a-t-il pu passer ? Y s'est peut-être enfuit dans la terre. C'est curieux, tout de même, on ne voit plus de marques dans la neige. Et pourtant on est bien dans la bonne direction. J'y comprends plus rien.

— Je vous y ai déjà dit, caporat, Sami est un tout fin.

— Pas plus fin que nous ! Allons, François, en chasse ! C'est bien le diable si...

A l'auberge du Lion-d'Or, Sami partageait

tranquillement un demi avec son ami Marc, un collègue. Ils parlaient à demi-voix ?

— Aloo ! Sami, tu en viens :

— Oui.

— Et puis ?

— Un lièvre, et un beau ; au moins douze livres. Je l'ai porté au préfet.

— Le caporat et François sont partis en tournée, ce matin. Tu les as pas vus ?

— Non. Où sont-ils allés ?

— Du côté de C... .

— Oh ! c'est ça, croyant que j'y étais, bien sûr. Elle est bonne. Tu sais, Marc, y avait pas moyen qu'y me trouvent. J'avais attaché sous mes souliers des grosses semelles tournées sens devant derrière, le talon en avant. Aloo, tu conçois, y me cherchaient du côté de C... pendant que j'étais dans les bois de M... .

— Oui, oui, je conçois. Ça fait comme ça que tu avançais en reculant. Laquelle, quand même ! Bravo, Sami ! à la tienne. J. M.

La bonne vie.

TOUTE VIEILLE CHANSON

Sur l'air : *Nous n'avons qu'un temps à vivre.*

Avec une vitesse extrême,
Le dernier jour s'est écoulé.
Celui-ci va finir de même
Sans pouvoir être rappelé.

REFRAIN

Nous n'avons qu'un jour à vivre,
Amis, passons-le galement
Et de tout ce qui nous peut nuire
N'ayons jamais aucun tourment.

Tout finit, tout est sans remède,
Aux lois du temps assujetti ;
Et par l'instant qui lui succède
Chaque instant est anéanti.

La plus brillante des journées
Passe, pour ne plus revenir ;
La plus fertile des années
N'a commencé que pour finir.

La même loi partout suivie
Nous soumet tous au même sort ;
Le premier moment de la vie
Est le premier pas vers la mort.

Pourquoi donc en si peu d'espace,
De tant de soins s'embarasser,
Pourquoi perdre le jour qui passe
Pour un autre qui doit passer ?

Si tel est le destin des hommes,
Qu'un instant peut les voir finir,
Vivons pour l'instant où nous sommes
Et non pour l'instant à venir.

Cet homme est même déplorable,
Qui, de la fortune, amoureux,
Se rend lui-même misérable,
En travaillant pour être heureux.

Dans des illusions flatteuses,
Il consume ses plus beaux ans ;
A des espérances douteuses,
Il immole les biens présents.

Insensé, votre âme se livre
A de tumultueux projets,
Vous cherchez le moment de vivre
Et vous ne le trouvez jamais.

Je ne prétends pas me repaître
De l'erreur qui vous a séduits :
N'importe ce que je dois être,
Ma vie est l'instant où je suis.

PAR DUBOIS l'aîné, horloger.

Qui me rendra mon beau nez ? — Dans une maison de commerce de vins, un commis-voyageur reçoit son congé, après trente années de bons services. A cette nouvelle, le pauvre homme s'écrie douloureusement :
— Qui me rendra ma jeunesse et mon nez blanc ?

Otez votre gant. — M^{me} de La Coudrette,

de retour de voyage, traverse son parc et rencontre son jardinier. Elle lui tend amicalement la main.

— Madame est bien honnête, lui fait le brave homme, mais ôtez d'abord votre beau gant si propre, car mes mains, comme vous voyez, sont horriblement crasseuses.

Si j'étais riche ! — Monologue d'un buveur !

— Ah ! si je pouvais inventer un remède pour corriger les saouillons, en peu de temps je serais riche et alors j'aurais de quoi boire à tire-larigot !

La guierra.

Ma fâi, n'è pas l'embaras ! mà clliau que l'ant einveintà la guierra l'arant meretà qu'on lau fasse fère due z'écoule et quatro camps, lè z'on apri lè z'autro, à pi dètsau su dâi z'é-traublie. Sarâi-te pas bin fé, dite-vâi, ora ? — Quand l'è la guierra po sè recordâ, quemet cllia que no z'ein fé stau dzo passâ, eh bin, on baillera bin on batse po la vère. Quand on vâi passâ lè colonau avoué lau z'étâle, lè petit-colonau que lau diant brigadier, lè gros-majo, lè capitaino à tsevalu, lè lutenien avoué lau galèze moustatse, lè caporat que ne sè motsant pas su lau mantse po ne pas coffèi lau galons, lè sordat, etseptra, quand on vâi passâ tot cein, on sè peinse en sè mimo : « L'è veré que l'è rido galé ! »

Mâ, quand l'è qu'on fâ la guierra à debon, n'è pas lo mimo affère, câ, ein apri, tot è brezi, ravadzî, ècliaffâ, bourlâ, tsapliâ, tiâ, enfin quie, quemet on dit : « Seimblie que la guierra lâi a passâ. »

Faut que cein sâi tot parâi oquie de la mètance, du que l'oncllio Phelippe, qu'avâi mariâ la grôcha Jeannette dau Bor, appellâve sa fenne « sa villhie Guierra », po coïn que s'irant tsecagni veingt-houit ans ; ancora on par d'ans et l'arâi quasu ètâ la Guierra de Treinte-ans. Prau su que l'oncllio Phelippe avâi dâi tor assebin, mà l'è pi po dere.

Et portant, lè z'autro iadzo, lè Suisses irant crâno por allâ dinse bataillî pè lo défro. Le partessant quemet on vôleit que va à maitre : lo bissat su la rita et lo bounet su l'orollie.

Vo z'ai prau oïu parlâ dau grand Napoléon, que fotâi la fouâre à ti lè rà de pè l'étrandzi, câ rëussessâi adî à lau baillî dâi dèpliemâte dau dianstro. Eh bin ! l'avâi avoué li dâi Suisses ; et pu que lè betâve à la tita dau bataillon ; adan faillâi sè remouâ de dévant, câ on pouâve bouaillâ : « Gà ! voilà un châ ! » On coup, ein avâi dou de leu dein onna compagnie, que l'avant à nom Djedion et Sami. Clliau dou lulu s'amâvant bin : l'irant dau mimo veladzo et l'avant z'on z'u coumenîi einseimblîo. Tandu que la batâille baillive fè, que lè balle pliovesant râ, que lo canon ronnavé, vaitcè on boulet qu'arreve et que cope 'na tsamba à Sami.

— Djedion, que fâ Sami, i'è 'na tsamba de via, se-te-pliâ, porta-mè vito tant qu'à l'infirmieri.

— E-te veré ! que repond Djedion, t'i possibllio quin affère, mon pouôro Sami, quin affère !

Djedion adan tserdze Sami su sa rita et fèlâve tant que pouâve èteindre, quand vaitcè on outro boulet que passe et qu'eimporte la tita dau pouôro Sami. Mâ, djabe lo pas que Djedion sè maufile de cein et trace ancora on bet tant qu'à que reincontre on mândzo.

— Iò va-to ? que lâi dit lo tsapliâ-bré.

— L'è mon camerardo Sami, que l'a z'u 'na tsamba copaie et que vo z'apporto, monsu lo mândzo.

— Mâ, gros bedan, l'a la tita via, ton camerardo !

— Quemet, la tita !... cllia tsaravoute de

dzanlião de Sami que mè desâi que l'ire la tsamba !

MARC A LOUIS.

Pour ouvrir et fermer le sac.

Les chefs de compagnie d'un certain nombre de bataillons ont reçu, aux manœuvres du 1^{er} corps d'armée, un carré de papier portant imprimée l'instruction suivante, dont nous respectons religieusement l'orthographe :

INSTRUCTION

POUR L'EMPLOI DU SAC A DOUILLES

(Modèle Fiechter, brevets d'invention N^o 1901.)

Rempli ou vide le sac se porte au dos. — Pour y recueillir des douilles, d'eboucler en bas les bretelles — prendre le sac du côté gauche — tirer la bretelle de derrière munie de boutonnières sur l'épaule droite — lever la bretelle de devant, ajuster à la taille de l'homme et boutonner par le double bouton — puis prendre le sac devant le corps — ouvrir la courroie de paquetage et boucler au dernier trou — ouvrir le sac et il sera prêt à s'en servir. — Le travail terminé — serrer l'ouverture — ture du sac moyennant la courroie de paquetage — d'eboutonner les bretelles du double bouton et les boucler de manière à pouvoir porter le sac au dos.

— Comprenez-vous, à la lecture de ce petit chef-d'œuvre, comment s'ouvre et se ferme le fameux sac à douilles ?

— Ni moi non plus !

Problème. — La solution du problème publié dans notre numéro du 5 courant est : 99 % = 100.

Ont répondu juste : MM. E. Duperret, Vuillens-Château ; H. Guilloud, Avenches ; A. Dufour, La Rosiaz, Pully ; O. Badel, Vuillens ; P. Andergon, Chésoelloz, et Gétaz-Cailler, Vevey. La prime est échue à M. Gétaz.

Devinette. — On a célébré, l'autre jour, un mariage curieux. Les personnes intéressées à ces noces étaient : 2 frères et 2 sœurs ; 2 cousins ; 3 époux et 3 épouses ; 4 pères et 4 mères ; 4 fils et 4 filles ; 2 oncles et deux tantes ; 2 neveux et 2 nièces, et pourtant il n'y avait en tout que 6 convives.

Les réponses sont reçues jusqu'au jeudi, à midi. Les abonnés seuls ont droit au tirage au sort pour la prime.

La science avant tout.

Un de nos lecteurs veut bien nous communiquer le *Véritable Messager boiteux de Bâle en Suisse* pour l'an 1811. Nous y lisons ce qui suit :

Un Allemand attaqué d'un mal inconnu qui lui desséchait toutes les sources de la vie, après avoir épuisé la science des médecins de son pays, alla consulter un médecin de Leyde dont on lui avait vanté l'habileté. Il arrive, se présente, et avant qu'il ait achevé le récit de ses maux, le docteur effrayé de sa figure défaillante, lui dit froidement qu'il n'a rien à lui ordonner.

Le malade insiste.

— Eh bien, monsieur, mangez.

— Manger quoi ?

— Du cresson.

— Combien ?

— Tant que vous voudrez.

Le malade sortit et le médecin crut qu'il n'irait pas jusqu'au lendemain.

Cependant, le pauvre délaissé se fit servir du cresson ; il en mangea soir et matin, et fit si bien qu'il recouvra la santé et son embonpoint.

Il crut alors devoir témoigner sa reconnaissance à son sauveur ; il va le trouver muni d'un riche présent.

Le médecin eut peine à le reconnaître ; il ne pouvait croire à une guérison aussi miraculeuse. Mais enfin, quand il ne peut en douter, il prie l'Allemand de passer dans son cabinet, et là, prenant un pistolet, il lui brûle la cervelle, l'ouvre, et cherche dans l'examen de

son corps la cause d'une maladie dont tous ses confrères n'avaient pu découvrir le principe et qu'il avait guérie sans le vouloir.

Ce récit est naïvement intitulé : « Moyen atroce pour découvrir le principe d'une maladie jugée incurable. »

Quatre chœurs. — En notre époque où la musique tend de plus en plus à rentrer dans le domaine des sciences ardues et compliquées, ou le vrai chant populaire, qui devrait avoir son principal mérite dans la simplicité même, disparaît de plus en plus, on ne saurait qu'encourager certaines tentatives.

J'ai sous les yeux le recueil des « Vier Männerchöre » de M. Otto Barblan. Ce sont quatre petits chœurs pour voix d'hommes, d'une structure facile et agréable, avec texte allemand et français, et qui viennent de paraître chez W. Sandoz, Neuchâtel. Le premier : *Fremung* (Séparation) commence heureusement la petite série. Mais je préfère infiniment, quant à moi, le texte allemand à l'autre. Que M. Barblan me permette de le mettre en garde contre les adoptions, traductions, etc., qui sur des paroles simples et jolies de naïveté, brodent des vers un peu mirlitonnesques. P. S.

La nouvelle bonne. — Oh !... bien... madame, je crois que votre maison pourra me convenir... Ah ! j'oubliais : avez-vous des enfants ?

LA DAME : J'en ai cinq. Mais si vous trouvez que c'est trop, je pourrai en noyer deux ou trois.

Fumeurs !... Fumeurs !... — Désireux de se rendre un compte exact de l'action du tabac sur l'organisme humain, un docteur américain va entreprendre une série d'expériences qui se prolongeront pendant six mois.

Douze sujets de vingt à cinquante ans, parfaitement constitués, ont été choisis. On va les faire fumer dans des conditions méthodiques et progressives. L'état physique et physiologique de ces douze sujets, qui seront naturellement internés dans une salle spéciale, sera noté tous les jours. On notera la température, l'appétit, la force musculaire, etc. L'expérimentateur est décidé à mener à fond son enquête sur le degré exact de nocuité ou d'innocuité du tabac.

N'est-ce pas le cas de rappeler les vers de Louis Favrat :

Dans ces rêves du soir que l'on fait éveillé,
Dans le charme idéal d'une indolente pose,
Lorsqu'on étend les bras et que l'on a baillé,
Oh ! qu'un demi-grandson est une bonne chose !

Omelette à la Briarde.

(6 personnes)

Pour faire une omelette dans les conditions qui conviennent, c'est-à-dire ni trop cuite ni trop baveuse, elle ne doit pas comporter plus de 10 œufs. Si ce nombre est dépassé, il vaut mieux en faire deux. Pour 6 personnes, il conviendrait donc d'en faire deux de 6 œufs chacune.

Emincez finement le rouge de 2 carottes moyennes (rien que le rouge, ce qui donne 150 gr. environ). Assaisonnez d'une pincée de sel et d'autant de sucre en poudre et faites étuver pendant un quart d'heure avec 40 grammes de beurre. Ajoutez alors 2 cuillerées à bouche de bouillon ou simplement d'eau, cuisez encore pendant 20 minutes, et réduisez finalement le liquide jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que quelques gouttes. Ajoutez, hors du feu, 4 cuillerées de petits pois passés à l'eau bouillante, 25 gr. de beurre et 5 gouttes « d'arôme Maggi ». Sautez le tout pour bien mélanger. Garnissez chaque omelette avec la moitié de cette préparation ; couvrez-la d'abord en ramenant dessus une partie de l'omelette avec la fourchette, et finissez de l'enfermer dedans, en la renversant sur le plat. Vous pouvez servir tel que, ou entourer les omelettes de quelques cuillerées de sauce crème.

LOUIS TRONGET.

(La Salle à manger de Paris.)

La poste de nos grands-pères.



Plaignons nos ancêtres qui n'ont même pas connu les chemins de fer. Quelle complication d'existence, avec la méthode en vigueur il y a moins d'un siècle. Comme il fallait calculer ses dates pour faire parvenir en temps utile un billet à destination ! Encore les contemporains de Charles IX étaient-ils favorisés, car avant le quinzième siècle, la poste pour l'usage des particuliers était à peu près inconnue.

Nos aïeux les Gaulois étaient tenus d'être leurs propres facteurs. Jules César, après la conquête, avait bien établi avec Rome un système de relais qui lui permettait d'expédier un message en quatre semaines de la pointe de l'Armorique jusqu'à la capitale de la République, mais il s'en réservait l'usage. L'habitude d'écrire est née à une époque très récente.

Les sujets de saint Louis s'arrangeaient encore tant bien que mal pour communiquer à travers les provinces, on profitait d'une occasion qui était d'ordinaire assez rare. L'Université de Paris, qui attirait à elle des écoliers de province, se chargea au treizième siècle de faire parvenir leurs messages à leurs parents et ne tarda pas à étendre son service à d'autres particuliers. Louis XI créa pour la première fois une poste d'Etat, moins pour être utile à ses sujets que pour pouvoir examiner à loisir leurs correspondances. Il fut en effet l'inventeur du cabinet noir. Dès lors, jusqu'à la Révolution, peu d'innovations furent introduites. L'Etat consentait à un traitement, c'est-à-dire à un financier, moyennant redevance, la concession de cette administration spéciale. Elle n'était pas encore très développée à la veille de 1789, puisqu'en 1778 la petite poste de Paris se contentait de 9 bureaux et de 117 facteurs.

Il est bon tout de même de se retourner de temps en temps vers le passé pour se consoler des imperfections du service postal actuel.

Pour voir mourir Sarah, il y aura foule demain soir, dimanche, au Théâtre. *La dame aux camélias*, de Dumas fils, est une des pièces où excelle **Sarah Bernhardt**. D'ailleurs, pour cette représentation, la célèbre comédienne est accompagnée des artistes de son théâtre ; c'est dire que l'interprétation sera en tous points celle de Paris. L'aubaine est rare.

10 d'arithmétique à *Jacques Inaudi*, le calculateur prodige que les Lausannois, en foule, vont applaudir chaque soir au *Kursaal*.

Outre les *cyclistes Belong*, qui méritent d'être vus, le *Kursaal* nous offre encore des *Fakirs indiens* avec de curieux animaux exotiques et *miss Bora*, une charmeuse de serpents.

La livraison de septembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Suisse et France en 1800. La question de Savoie, par Edmond Rossier. — L'échelle. Roman, par J.-P. Porret. (Neuvième partie.) — Comment on vieillit, par Henry de Varigny. (Troisième et dernière partie.) — Impressions d'enfance, par M.-L. Tyssandier. (Troisième partie.) — Un peintre de l'âme moderne. Eugène Carrière, par Louis Gillet. — Le flotteur d'Imatra. Conte, par Guy Roman. — Un géographe suisse au dix-neuvième siècle. Paul Chaix, 1808-1901, par Arthur de Claparède. (Seconde et dernière partie.) — Chroniques parisiennes, italiennes, anglaises, américaines, suisses allemandes, scientifiques et politiques. — Table des matières du tome XXXI.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :
Place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.